

MAIRIE

03 83 73 18 64

LUNDI	15 h — 18 h 30
MARDI	15 h — 19 h
MERCREDI	Fermée
JEUDI	15 h — 18 h 30
VENDREDI	15 h — 18 h 30
SAMEDI	Fermée

mairie.chanteheux@orange.fr

Rédaction

Claudine Vivier

Linda Kaced

Fabrice Hausswirth

Caroline Georgé

Laura Fernandes

Jean-Claude Durand

durand463@laposte.net

URGENCE : QUI APPELER ?

15 17 18 114 112

Samu Police Secours Pompiers Urgences sms Partout en Europe

Quelques nouvelles...

B
O
N
N
E

A
N
N
É
E

2
0
2
5

- 2: Invitation aux vœux du maire.
- 3: Le mot du maire.
- 4: Inquiétudes et espoirs.
- 5: Le prix de l'eau et de la musique.
- 6: Halloween et fête des voisins.
- 7: Cérémonie du 11 novembre.
- 8: Fêtes et comité des fêtes.
- 9: Club de l'amitié en images.
- 10: Des fourmis gourmandes.
- 11: Des P'tits cantenois pleins d'idées.
- 12: Saint Nicolas et Père vNoël...
- 13: ... à l'école.
- 14: Le marché de Noël...
- 15: de l'association familiale.
- 16: Des activité pour 2025.
- 17: ESAT: portes ouvertes et duoday.
- 18: Les pompiers en fête.
- 19: Une bonne année au foot.
- 20: Pas de panique 112, tout va bien.
- 21: Ages et vie cherche contacts.
- 22: Osez le covoiturage.
- 23: L'état civil de l'année 2024.ujet z
- 4: Bon à savoir

PS. n'oubliez pas :



<https://sites.google.com/site/bvchant1/>



mairie de chanteheux

DÉPARTEMENT DE MEUSE ET MOSELLE

MAIRIE
DE
CHANTEHEUX
54300

Bien vivre à Chanteheux
BULLETIN MUNICIPAL n° 91
Janvier 2025



INVITATION

**Nous vous invitons toutes et tous
à la cérémonie des vœux du maire
qui se déroulera le vendredi 10 janvier
à 18 h 30 au Complexe des Vieux métiers.**

Nous avons toujours voulu que cette cérémonie soit :

Cantenoise : Seuls les habitants de la commune et toutes les personnes qui œuvrent dans nos associations et dans nos écoles y sont conviées.

Simple : Son seul objectif est de faire se rencontrer la population avec ses élus et avec toutes les personnes engagées dans la vie de la commune.

Conviviale : Une rencontre dans la bonne humeur, sans autre ambition que celle de favoriser le mieux vivre ensemble.

Nous voulons que cette cérémonie soit et reste uniquement communale. Après un seul et court discours de votre maire, le reste du temps sera laissé à la convivialité.

Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble.

Il nous serait très agréable de compter sur votre présence à cette cérémonie.

Vous pouvez certainement trouver deux heures de votre temps pour y participer.

A très bientôt, bien amicalement

JACQUES DEWAELE



Comme les années précédentes, la municipalité a tenu à poursuivre, à l'occasion des fêtes, son geste sympathique en direction des anciens de la commune.

Cette année, ce sont 430 cantenoises ou cantenois âgés de 70 ans et plus qui ont reçu deux bons à utiliser chacun dans le commerce de leur choix : Boulangerie Simon ou Intermarché.

Merci de respecter la date du 31 janvier pour utiliser ces bons.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas reçu vos bons, merci de vous signaler en mairie.



Le mot du maire,

Mesdames, Messieurs, chers amis

La période que nous venons de vivre alterne bonnes et moins bonnes nouvelles.

La meilleure, celle de l'installation des docteurs Habibe YILDIZ-SABITOV et Pierre JACQUOT au sein de notre maison de santé.

Une rentrée scolaire plutôt correcte, avec des effectifs stables. Cela n'empêche pas d'avoir des inquiétudes pour l'avenir.

La refonte du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Communes qui devra prendre en compte la réduction drastique des surfaces constructibles

Le transfert de la compétence de l'eau potable, en 2026, à la Communauté de Communes, décidé par le gouvernement précédent, semble devoir être reporté à une date ultérieure

Quelles vont être les conséquences, pour les petites communes, des choix économiques de l'Etat. Les petits sont souvent les plus désavantagés.

Des conditions atmosphériques inédites pluies torrentielles, inondations). Il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas à l'abri de tels problèmes. Nous aurons, peut-être, un jour, à payer, les conséquences des erreurs du passé.

Quelques souhaits

Que les cantenoises et les cantenois se mobilisent plus pour leurs écoles, leurs associations et leur commune. C'est tous ensemble que nous parviendrons à faire face aux décisions plus ou moins positives qui seront prises pour, peut-être, remettre notre pays sur de bons rails.

Il reste du pain sur la planche.

J'espère que vous serez nombreux à assister à la cérémonie des vœux de votre maire. Les maires ont besoin de la reconnaissance de leurs administrés.

Je vous attends, le vendredi janvier 2025, à 18h30, à la salle polyvalente.

En attendant, passez d'agréables fêtes de fin d'année, en famille ou avec des amis

Toute mon amitié

Jacques Dewaele

Des sujets d'inquiétude

A propos de la **présence prolongée des gens du voyage** sur le terrain situé derrière l'Intermarché, deux incompréhensions méritent votre attention : celle de voir l'aire qui leur est réservée au Rianois vide (mais actuellement vandalisée) et celle de mettre un temps fou avant de décider de leur expulsion.

Autre sujet préoccupant : celui de la **maison brûlée** du 51 rue de l'église, la commune doit envisager deux mauvaises solutions (exproprier pour construire ou dépenser de l'argent pour sécuriser le lieu).

Et encore : comment **sécuriser les déplacements** sur quelques axes majeurs (route nationale, rue Mermoz, rue de Saverne et rue de la Liberté) – des cantenois signalent sur Intramuros les dangers auxquels ils ont de justesse pu échapper. Il serait tellement facile de **respecter les vitesses et les stops** à l'intérieur du village. Pourquoi attendre que la commune prenne de mauvaises décisions comme le passage de la vitesse à 30 km/h ou la pose de radars ?



En ce qui concerne le **stationnement des voitures**, la règle générale est de stationner son véhicule **à l'intérieur** de sa propriété – à plus forte raison si l'on utilise plusieurs véhicules. [L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique même **pour un arrêt de quelques minutes**, même si vous êtes resté au volant de votre véhicule et même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons (135 euros d'amende).

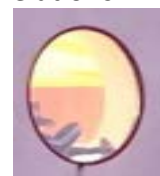
Des attentes qui n'en finissent pas : Câbles téléphoniques décrochés ou arrachés : à chaque signalement, la commune informe losange (fibre) et orange (ancien réseau), avec envoi de photos et adresses. L'intervention des entreprises est souvent longue. Les solutions proposées, par ma mairie, ne sont pas prises en compte (hauteur des lignes, défauts de fixation des cables).

Arbres tombés dans la Vezouze : L'enlèvement des arbres tombés dans la Vezouze tarde à se faire, avec pour conséquence, une mauvaise circulation des eaux, ce qui pourrait poser un problème en cas d'inondation.



Interventions en mairie : Il arrive trop fréquemment que l'on appelle en mairie, pour signaler un problème de voisinage, sans même en avoir discuté avec ce voisin, ce qui se traduit par une aggravation des relations.

Attention aux imprudences : pour des raisons de sécurité, il est absolument interdit de s'asseoir sur le bord des « hublots » de la salle du Charron. Les sièges ne manquent pas dans cette salle.



Plus réjouissant, le parking de la pharmacie est enfin réalisé au profit de tout notre ensemble médical.

Pense à respecter le sens de circulation **autour** de la pharmacie.

Comme chaque année, Roland et les employés communaux ont réalisé une belle décoration sur la place Charles de Gaulle. Que ce berger accueillant qui veille sur ses moutons soit un heureux présage de tout ce que nous pouvons désirer pour l'année

2025





Nous n'avons pas augmenté le prix de notre eau potable depuis plus de 10 ans. En trois ans l'écart entre nos recettes et nos dépenses est passé de 50 000 à 14 000 euros

Les opérations menées pour améliorer l'efficacité de notre réseau n'ont pas été suffisantes. Cela est dû, pour une part, à une réduction plus rapide des consommations que celle des fuites.

De ce fait, il nous faut envisager une augmentation de la tarification de notre eau potable.

A cette augmentation communale, il faudra ajouter les augmentations fixées par l'Agence de l'eau. Elles sont au nombre de deux.

La première, appelée jadis *taxe de lutte contre la pollution*, devenue taxe sur la consommation, va passer de 0,35€/m³ à 0,39 €/m³.

La seconde, qui est nouvelle et qui va se nommer *taxe sur la performance des réseaux*, va évoluer chaque année en fonction de l'écart entre les volumes d'eau achetés et vendus.

Notre tarification 2025 évoluera de la manière suivante.

- L'abonnement passera de 57 à 60 €
- Le prix de l'eau restera à 1,70 €/m³
- La taxe sur la consommation passera de 0,35 €/m³ à 0,39 €/m³
- La taxe sur la performance des réseaux sera de 0,066 €/m³

Soit, pour une consommation de 100 m³, une évolution communale de 8 € et une évolution des taxes de l'agence de l'eau de 10,6 €

De l'amélioration de la performance de nos réseaux dépendra, dans les années à venir, la valeur de la taxe à verser à l'agence de l'eau. Cette amélioration de la performance de nos réseaux dépendra, pour une part de nos actions, et, d'autre part, par trois éléments indépendants de la commune, la consommation des ménages, les consommations sauvages générées par les gens du voyage (25 m³ /jour pour 25 caravanes) et les événements particuliers (500 m³ pour un incendie

Pour la seule année 2024, le prix d'achat de notre eau a évolué de plus de 4%



Suite au succès de ses deux précédentes éditions, l'association *Mass Asso Music* de Chanteheux remet le couvert et vous invite le samedi 1^{er} février au Complexe des vieux métiers à Chanteheux.

À l'affiche de cette soirée, deux groupes du Lunévillois d'horizons différents afin de varier les plaisirs :

Amigos Rumba : Musique gipsy et française

Kustom Rock : Reprises Rock

L'ambiance est assurée !

À partir de 18h30, prix libre, exposants d'artisanat locaux, buvette





Tout feu tout flamme

Nos pompiers ont invité les cantenois à venir fêter **Halloween** avec eux dans leur caserne de Chanteheux.

Appel entendu par de nombreux petits monstres, ravis de poser avec les « soldats du feu ».



Par ailleurs, comme chaque année Halloween est dignement fêté au 13 de l'allée du Vieux Saule au Bois d'en Haut. Une adresse incontournable pour les amateurs de spectacles horribles et de frissons – sans oublier les friandises généreusement offertes par Stéphane et Nathalie.



Après l'apéro des voisins de l'été, Anne, Christine, Fanny, Laurence et Manu ont imaginé **le vin chaud des voisins**.

Excellente idée très appréciée par les habitants de l'allée de Bellevue au Bois d'en haut. Vin chaud(bu avec modération comme il se doit), mais aussi jus de pomme chaud et chocolat plus quelques boissons appréciées des enfants. Chacun avait apporté une de ses spécialité gourmandes pour parfaire cette fête bien sympathique. Rien de tel pour réchauffer les corps et les cœurs !





Cérémonie du 11 novembre



Une cérémonie suivie par une assistance très nombreuse avec en particulier la participation des enfants des écoles qui ont lu une lettre de poilu à sa famille.

La première compagnie du 53ème régiment de transmission, avec laquelle nous sommes jumelés, étant en opérations sur d'autres lieux, était représentée par le sergent THOMAS et la caporale chef UDZIC.

Monsieur le maire, Jacques Dewaele, a souligné la signification de cette cérémonie vécue à l'unisson dans

toute la France et qui évoque aussi « tous ses soldats qui, durant la seconde guerre mondiale ou dans tous les autres conflits où ils furent engagés ont payé de leur vie cette soif de liberté. »

« Aujourd'hui et depuis de nombreux mois, la guerre a fait son retour en Ukraine puis en Palestine, guerres qui nous rappellent un passé pas si éloigné que cela. »

« Vivre dans un monde de paix, cela peut dépendre de chacun d'entre nous. Pour cela, il convient de lutter contre toutes formes de haine et d'apprendre à mieux vivre ensemble. »



« Je souhaite citer ce jour, deux des nombreux cantenois morts pour la France durant cette première guerre mondiale :

BEROGIN Léon Louis : né le 19 septembre 1882 à Chanteheux, ajusteur à la société lorraine des wagons, 2ème classe au 26ème régiment d'infanterie, tué le 16 septembre 1915 à Minaucourt (Marne).

MASSON Charles Louis : né à Paris le 29 janvier 1888, 2ème classe au 81ème régiment d'infanterie, mort le 6 octobre 1915 des suites de ses blessures, à Vitry le François. »

Le maire a terminé cette cérémonie en remerciant l'ensemble des personnes présentes, en particulier nos porte-drapeaux anciens et nouveaux, dont celui qui vient d'être élu au sein de notre école Léo Blaise.

« Merci à vous mesdames et messieurs nos pompiers, nos enseignants et membres de nos associations, merci aussi aux enfants présents et à leurs parents. /.../ Votre présence à cette cérémonie marque l'intérêt que vous portez au devoir de mémoire. » « Merci aussi aux jeunes qui, lors des jobs d'été, ont participé à l'embellissement de ce square, en réalisant ses magnifiques fresques que vous pouvez voir sur le mur de fond de ce square ».





Concours des maisons fleuries



Michèle Burri, présidente du Comité des fêtes a eu le plaisir de dévoiler le palmarès du concours des maisons fleuries 2024. Les lauréats ont reçu leur récompense en bons d'achat au cours d'une sympathique cérémonie à la salle du Château.

Palmarés : 1^{er} M. **Liepkiewicz** - 2^e ex : Sonia **Sperber** et Pascale **Rivet** - 4^e ex : Monique et Francis **Lemoine** ainsi que Françoise et Victor **Grondin** - 6^e Marie-Claire et Francis **Munier**.
Un grand merci pour leurs réalisations qui profitent à tous.



Pour respecter la tradition,
les messieurs
ont préparé
– dans l'atelier communal –
les couronnes
et autres superbes
décorations de Noël...

...Magnifiquement
terminées
- salle du Château –
par les dames,
comme chaque année
très nombreuses
au rendez-vous.



Et vendues au marché de Noël de l'Association familiale.

Agenda

En projet, un grand pique-nique des voisins au printemps.



La fête du vélo se déroulera cette année le dimanche 27 avril.

Rendez-vous devant la mairie.

Le club de l'amitié tout en images

SUPER LOTO

Dimanche 15 décembre 2024



BAVAROISE

Dimanche 9 février 2025

animé par **Frédéric BUCH** et son orchestre

A partir de 12h, salle polyvalente 54300 CHANTEHEUX

Prix 33€ (boissons non comprises) inscriptions et règlements
à l'ordre du Club de l'Amitié de Chanteheux

Réservations:
03 83 73 22 46
06 76 74 23 49

F. BOULANGER
8 rue des Paquis
54300 Chanteheux

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique



 **06 avril COUSCOUS *** 

animé par **Eric SCHMITT** et son orchestre

Fourmis gourmandes



Nous clôturons l'année 2024 avec le repas de Noël qui à ravi nos petits et grands. Tous les enseignants de nos écoles ont été invités à ce repas en présence de Monsieur le maire et de son épouse. Le père Noël fut de la partie en nous apportant des jeux de société. Nous le remercions.



Place au spectacle offert par l'association de parents d'élèves *les p'tits cantenois*.
Un goûter est venu compléter la fête.



L'ensemble de la fourmilière souhaite de belles fêtes de fin d'année à toutes les familles.

Marine



Après la



Les P'tits cantenois
vous proposent

une





Bulletin d'inscription

COUSCOUS 22/02/2025



Mr et Mme : _____

Adresse: _____

TEL: _____

Mail : _____

REPAS ADULTE: 30€ x	=	€
REPAS ENFANT: 15€ x	=	€
<u>Soit un TOTAL de</u>	<u>=</u>	<u>€</u>

Règlement à remettre dans la boîte aux lettres située
sur le mur de la Mairie de Chanteheux
à l'ordre de APEI Les P'TITS CANTENOIS

associationparents.chanteheux@gmail.com

ÉVÉNEMENTS À VENIR ANNEE 2025!!!

- 22 MARS KIDS BROCC
- 8 JUIN MARCHE GOURMANDE
- 7 SEPTEMBRE BROCANTE

Rappel : Tous les bénéfices de la vente des sapins ont été versés à la fourmilière. De même le spectacle de Noël a été offert à toutes les classes de nos écoles.



***Bienvenue
Saint-Nicolas***



***Gare au Père fouettard
Qui punit les mauvais garnements,
Qu'ils soient petits ou grands !***



Bienvenue, Père Noël



...et
aussi
chez
les
« grands »



Confidences au Père Fouettard





Denise Henry, présidente de l'*Association familiale* a pu à juste titre se déclarer ravie d'accueillir les exposants et les visiteurs de ce

21^{ème} marché artisanal de Noël

« Que ce marché soit, pour chacun, un moment de bonheur et d'émerveillement. En cette période de fêtes, puissions-nous partager ensemble la chaleur, l'esprit de Noël, et les valeurs de générosité et de solidarité qui nous rassemblent tous ici. »

A son tour le maire, Jacques Dewaele, a manifesté son « immense plaisir d'inaugurer ce marché artisanal de Noël, un des plus beaux marchés de Noël de notre lunévillois, de notre département /.../ ce marché de Noël est un évènement important qui donne de notre commune une image de dynamisme. » Retrouvons, pêle-mêle quelques uns des acteurs de cette réussite.





Le week-end des 23 et 24 novembre s'est déroulé notre marché de Noël. Comme chaque année, les 113 exposants étaient ravis de participer à cette manifestation, certains retrouvant l'ambiance de ce magnifique marché artisanal, tandis que d'autres le découvraient pour la première fois. Merci à vous Cantenoises Cantenois qui vous êtes déplacés pour venir admirer les chefs d'œuvres proposés à la vente par nos exposants. Un remerciement tout particulier aux bénévoles qui sont de plus en plus nombreux au fil des années ainsi qu'à certains exposants venus apporter leur aide pour l'installation et le rangement du matériel. Merci également à la municipalité pour la mise à disposition de la salle et du matériel.

Une manifestation qui perdure dans le temps est une immense satisfaction pour notre équipe. Nous mettons tout en œuvre pour que les exposants se sentent bien, que ce soit au niveau de l'accueil, du service ou de la prestation et ils nous le rendent largement. Je suis très exigeante dans le choix de la nature de leur exposition mais aussi dans l'artisanat que la personne présente. C'est certainement pour cela que ce marché rencontre un tel succès et a une aussi bonne renommée bien au-delà du Lunévillois.

Cette année, nous avons sollicité les exposants pour qu'ils offrent un lot en vue de la vente d'enveloppes surprises. En parallèle, l'association a fait imprimer 100 mugs avec le flyer de notre marché de Noël. Grâce à l'aide de l'association des parents d'élèves nous avons pu récolter la jolie somme de 982€, somme qui leur est intégralement reversée pour financer des actions en faveur des enfants du village.

Nous constatons une diminution du nombre d'adhérents pour nos activités sportives. Sachez que vous pouvez vous inscrire pour les deux premiers trimestres de 2025, le tarif sera proportionnel. Nous essayons de maintenir nos tarifs, qui restent très attractifs comparés à ceux pratiqués en salle de sport ou dans d'autres associations. Nous comptons sur votre soutien, Cantenois et heureusement, de nombreux adhérents viennent également des villages alentours, voire de plus loin, faute de quoi nous serions contraints de stopper certaines activités.



Prochains ateliers ART FLORAL

22 janvier - 19 février - 19 mars - 16 avril - 21 mai - 25 juin

Horaires : 19 à 21h –

Lieu : salle rue du château

Inscriptions : Christine POIROT : 06 77 08 19 94

Tarif : 23 € et l'adhésion à l'association familiale



Le Conseil d'Administration de l'Association Familiale présente à tous les cantenois et cantenoises ses meilleurs vœux pour l'année 2023



Association Familiale de Chanteheux - Mairie 8, rue de l'Eglise 54300 CHANTEHEUX
associationfamilialechanteheux@gmail.com

ACTIVITES PROPOSEES 2024/2025

renseignements DENISE HENRY 06 18 38 40 46

LUNDI

GYM DOUCE

Céline MARCHAL
9h30 à 10h30
Salle du Forgeron

DANSE DE SALON

Gilles Evelynne
20h30 à 22h
Salle du Maraîcher
10€ l'année + 8€ adhésion

ANGLAIS ADULTE

Catherine GONZALEZ
GP 1 - 18-19h
GP 2 - 19-20h
Salle informatique
100€ l'année + 8€ adhésion

MARDI

CARDIO PILATE

Dominique BELOTTI
10h15 à 11h15
Salle du Forgeron

BODYMOVE

Céline MARCHAL
20h à 21h
Salle du Forgeron

ANGLAIS ADULTE

Catherine GONZALEZ
GP 3 - 18-19h
GP 4 - 19-20h
Salle informatique
100€ l'année + 8€ adhésion

MERCREDI

CARDIOSCULPT

Nicolas MARCHAL
19h à 20h
Salle du Forgeron

DANSE INDIVIDUELLE

GILLES et Evelynne
20h30 à 22h
Salle du Forgeron
10€ l'année + 8€ adhésion

ART FLORAL

Christine POIROT
19h à 21h
les 22/01 - 19/02 - 19/03 - 16/04 - 21/05 - 25/06
Salle Communale
11, rue du Château
23€ l'atelier + 8€ adhésion (1x)

JEUDI

BODYSCULPT

Nicolas MARCHAL
19h à 20h
Salle du Maraîcher

COUTURE

Brigitte FOUQUET
18h à 20h semaines impaires
Salle Communale
11, rue du Château
95€ pour 2 cours mensuel ou 65€
pour 1 cours + 8€ adhésion

Séances/semaine	TARIFS GYM CELINE NICOLAS DOMINIQUE
1 séance	103€ en 1 fois ou 3 fois
2 séances	164€ en 1 fois ou 3 fois

18h30 30 min
ABDOS

19h00 30 min
CARDIO BOXING

19h45 45 min
CIRCUIT TRAINING

18h15 45 min
CARDIO SCULPT

19h15 45 min
TOTAL BODY

20h15 45 min
WOD

FITNESS TRAINING

265€ L'ANNÉE
(257€ + 8€ D'ADHESION)
9 CRÉNEAUX/SEMAINE
ACCÈS ILLIMITÉ

18h15 45 min
AERO / STEP

19h15 45 min
CIRCUIT TRAINING

20h15 45 min
TOTAL CARDIO

- Ateliers ART FLORAL : Inscriptions : Christine POIROT : 06 77 08 19 94



L'ESAT (Etablissement de Services et d'Accompagnement par le Travail) Epsilon de Chanteheux a ouvert ses portes et a permis à 6 agents de production de participer à la journée du Duoday.

Les portes ouvertes du vendredi 4 octobre ont remporté un franc succès. Les visiteurs constitués des familles, villageois, élus, partenaires, clients et fournisseurs ont pu suivre un circuit prédéfini pour découvrir

les ateliers. Les guides du jour, agents de production, sur leur 31 ont fait un travail remarquable pour oser s'exprimer et valoriser le travail de leurs collègues.



Des étapes gourmandes ont rythmé



la visite par le stand de vente avec dégustation de vins (produits par l'ESAT vignoble de Liverdun) et la possibilité d'acheter des sacs en bâches confectionnés dans l'atelier couture (cf bulletin n°90 – octobre 2024) pour le transport des bouteilles achetées par les visiteurs. L'étape gourmande finale était à l'atelier cuisine pour se régaler des mignardises réalisées sur place.



Puis le jeudi 21 novembre a eu lieu le **DuoDay**. C'est une journée où les personnes en situation handicap et les employeurs se rencontrent, échangent et partagent des perspectives. Une expérience humaine et enrichissante pour découvrir des talents et ouvrir des portes.

Laurent a été accueilli par la Médiathèque l'Orangerie à Lunéville pour découvrir le métier d'agent polyvalent en bibliothèque, Romain à Mc Donald de Moncel-Lès-Lunéville pour découvrir le métier d'équipier polyvalent en restauration rapide. Emilia a travaillé chez Flavien à Lunéville, pour découvrir les coulisses du métier d'agent de conditionnement. Ce fut un Duoday douceur avec Nathalie à la Galopade de Lunéville pour le poste de palefrenière soigneuse. Julien a préparé des commandes chez IGL à Moncel-Lès-Lunéville. Laurent a jardiné au service technique espaces verts de la Mairie de Lunéville.





Vendredi 13 décembre, les pompiers ont fêté leur Sainte-Barbe. M. Alexandre Weber, chef adjoint de centre de secours a dirigé la cérémonie et rendu hommage à l'engagement et au dévouement de l'équipe des sapeurs pompiers volontaires de Chanteheux.

Une activité sans précédent : Depuis le 1^{er} janvier, nous avons réalisé 160 interventions, soit le double de l'an dernier. Ce chiffre impressionnant s'explique en grande partie par la présence de notre infirmière sapeur-pompier, qui, grâce à sa spécialité, intervient en renfort d'autres équipes sur des secteurs éloignés de Chanteheux pour des antalgies ou pour différents protocoles médicaux. Bien évidemment cela ne tient pas non plus à cette seule personne. C'est grâce à l'ensemble des engagements de chacun que nous avons atteint ce résultat très honorable [...] À ce jour, ce sont 13 femmes et hommes qui assurent ces interventions. Depuis l'an dernier, certains sont partis, de nouvelles recrues sont arrivées.



Je voudrais remercier ces hommes et ces femmes qui consacrent de leur temps, après leurs heures de travail, jours et nuits, à venir en aide à la population Cantenoise.[...]

Les portes du centre de secours sont et seront toujours grandes ouvertes pour les personnes intéressées par un tel engagement citoyen."

Mme Anne-Sophie Gerstlé, présidente de l'amicale a rappelé toutes les manifestations réalisées au cours de l'année. Marche gourmande organisée avec l'association *les P'tits cantenois*, le repas du cochon grillé, Halloween, Noël. Elle a expliqué la réalisation du calendrier 2025 avec le concours des élèves de

CM1 et CM2 de l'école qui ont pu l'illustrer avec leurs dessins.

Mme Caroline Georgé, adjointe au maire, a exprimé la confiance, la gratitude et l'admiration méritée de la part des compatriotes. Elle les a remerciés de contribuer au « bien vivre à Chanteheux ».

Le commandant Feivet, représentant du sdis54, a souligné aussi la particularité de la sainte barbe "intergénérationnelle" de Chanteheux qui réunit chaque année tous les pompiers retraités à ce moment convivial auquel ils répondent toujours présents.



NOËL !!!

Des photos avec le Père Noël, des friandises, des crêpes, des souvenirs... Sans oublier la fête d'Halloween. Encore un grand merci à nos pompiers !





L'amicale de foot : Tout sur notre club en cette fin d'année !

Un bilan positif et de nouveaux horizons pour notre club de foot ! En ce début d'année 2025, l'Amicale est heureuse de partager sa satisfaction concernant les résultats des équipes U15 aux Séniors. Chaque match a été l'occasion de voir nos joueurs donner le meilleur d'eux-mêmes. L'amicale tient à féliciter tous les éducateurs sportifs pour leur engagement et leur dévouement. Nous espérons que l'année 2025 débutera sur la même lancée et que toutes nos équipes continueront à garder le cap vers l'excellence.

Classement des équipes à la trêve hivernale :

- | | | |
|---|---|---|
| ➤ Sénior A : | 1 ^{er} sur 12 équipes | } Jamais ce niveau
n'avait été atteint
auparavant ! |
| ➤ Séniors B : | 7 ^{ème} sur 11 équipes | |
| ➤ U18 : | 1 ^{er} sur 7 équipes (montée en Interdistrict) | |
| ➤ U15 : | 1 ^{er} sur 8 équipes (montée en Interdistrict) | |
| ➤ U13 : | 7 ^{ème} sur 8 équipes | |
| ➤ Pour les équipes de U7 à U11, il n'y a pas de classement mais nous pouvons voir les progrès de chaque équipe lors des plateaux. | | |

Comme annoncé précédemment l'Amicale est ravie de l'investissement important réalisé en début de saison : chaque licencié est désormais en possession d'un survêtement issu d'une nouvelle collection de notre équipementier !



Cet investissement n'aurait pas été possible sans le soutien précieux de nos nombreux sponsors – nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue. Grâce à leur générosité, nous pouvons non seulement offrir ces nouveaux survêtements, mais aussi acheter et renouveler, tout au long de l'année l'équipement sportif nécessaire à la pratique du football. Nous tenons à remercier tous nos partenaires qui croient en notre projet et qui nous aident à grandir.

Calendriers 2025 : Un souvenir à ne pas manquer ! Comme chaque année, nos licenciés ont le plaisir de vous proposer à la vente les calendriers 2025. Ces calendriers, qui mettent en avant nos équipes, sont un excellent moyen de soutenir notre club tout en ayant un souvenir précieux de cette année sportive.

Si cela n'est pas fait, il est toujours possible de vous procurer votre calendrier ! Pour cela, il vous suffit de joindre l'un des membres du bureau. N'hésitez pas à vous manifester, car chaque vente contribue à l'amélioration de notre équipement et au bon fonctionnement de nos activités.

Les manifestations : En janvier, nous organisons des tournois en salle pour toutes les catégories. Ces événements se dérouleront durant les week-ends du mois, offrant ainsi aux équipes l'opportunité de rencontrer des adversaires différents de ceux du championnat.

De plus, l'Amicale aura également le plaisir, comme chaque année, d'offrir aux adhérents la galette !!! Ce moment convivial rassemblera tous les licenciés, les parents, les sponsors et tous ceux qui soutiennent notre club. C'est une belle occasion de partager un moment chaleureux et de débiter l'année 2025.



A noter que cette année après le loto de Noël qui a réuni **plus de 400 personnes**, le club organise un deuxième loto le 8 mars. Notez cette date et n'hésitez pas à venir en nombre tenter de gagner le gros lot !!!

***L'Amicale souhaite à tous une merveilleuse année 2025, pleine de succès et de joie.
Qu'elle soit une année pleine de victoires et de moments inoubliables sur le terrain !***



PROJET 2024-2025

LIENS ENTRE TOUS LES ACTEURS

- Acteurs du secours
- Acteurs de la santé
 - Contact IFSI : stage citoyenneté étudiants soins infirmiers
- Acteurs de l'éducation
- Élus et collectivités
- Mécènes

PERSPECTIVES 2024-2025

NOUVEL ALBUM !

- Un album pour aborder la vue du sang
- Un mot-clé : comprendre !
- Un nouveau graphisme pour les 3-6 ans avec Julia GADIOU

Imprimé dans les Vosges - Ormont

→ Pré-commande disponible !

Et prochainement le futur module saignement pour les écoles...

Approche de l'arrêt cardiaque avec les enfants

1ère approche avec des élèves de CM2 à Chanteheux

Ateliers pratiques Malaise avec arrêt cardiaque

PROJETS 2024-2025

MALLETTE

- Intégration des coloriages, fiches de lecture et quizz dans le guide pédagogique
- Proposer les illustrations en format pdf pour projection sur les TBI → à intégrer dans un drive
- Travail sur de futures séquences pédagogiques à partir des histoires suivantes
 - **Saignement** à partir de "Barnabé saigne du nez"
 - **Brûlure** à partir de "Chloé s'est brûlée"
 - **Prévention aquatique** à partir de "Tous à la piscine avec maîtresse Aline" suivi de "PAS de Panique Malo est tombé dans l'eau" → Thomas HINSINC MNS-BEESAN-Master Ingénierie Pédagogique
 - **Gestion des émotions en situation d'urgence** : Rebecca WITTMER : psych clinicienne-Expert psychologue sapeur-pompier SDIS 54- SDIS 57





Ages et vie est un dispositif unique en France, 3^e voie entre l'EHPAD et le domicile individuel pour personnes âgées en perte d'autonomie (Gir 2 à 6) avec des services qui s'adaptent aux besoins de ceux qui y habitent.



Une maison à taille humaine, adaptée aux personnes à mobilité réduite qui conjugue confort, indépendance, convivialité et bienveillance.



Un espace central de partage est présent pour les repas, les animations afin de maintenir le plus possible le lien social.

Chaque colocataire est libre de participer ou non aux animations, aux activités, aux petites tâches de la vie quotidienne. Les colocataires ont la possibilité de vivre avec leur animal de compagnie.

Une équipe d'auxiliaires de vie dont certaines habitent à l'étage



avec leur famille assure un accompagnement personnalisé 7j/7, la nuit un système de téléalarme permet aux colocataires d'alerter l'auxiliaire de vie en cas de besoin d'intervention d'urgence.

Soucieux de maintenir une vie sociale à nos colocataires, **nous recherchons activement** des associations ou personnes bénévoles pour divertir nos colocataires. Jeux de sociétés, musiciens ou chorales gym douce peinture loisirs créatifs et bien d'autres



Des rencontres intergénérationnelles seraient également les bienvenues.

Nous avons la chance de proposer cela à Chanteheux, n'hésitez pas à nous rencontrer !!!

La satisfaction des personnes que nous accompagnons est notre priorité.

Marylène, maîtresse de maison





Vos covoiturages domicile-travail subventionnés dans le Pays du Lunévillois

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois lance une campagne d'incitation financière au covoiturage quotidien pour les trajets domicile-travail, en partenariat avec la coopérative Mobicoop.

Cette initiative, qui se déroulera jusqu'au **28 février**, vise à promouvoir la mobilité durable et à encourager les habitants du territoire à adopter des pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement.

Prime de covoiturage : modalités et conditions : Les habitants du Pays du Lunévillois sont invités à participer à cette campagne en utilisant l'application de covoiturage **Mobicoop**. Les conducteurs éligibles recevront une prime de 7 centimes par kilomètre pour des **trajets compris entre 2 et 60 kilomètres, à raison de deux trajets par jour soit 4,20€ maximum par trajet.**

Pour les trajets de plus de 60 km, seuls les 60 premiers kilomètres sont concernés par cette campagne.

Pour bénéficier de cette prime, les conducteurs doivent :

- Être domiciliés dans l'une des 4 communautés de communes du territoire.
- Renseigner leur RIB dans l'application Mobicoop.
- Créer un profil complet dans l'application, tout comme leur passager.
- Valider leur position, ainsi que celle de leur passager, au départ et à l'arrivée de chaque trajet

Si votre trajet en tant que conducteur est éligible à la campagne, vous recevrez le montant de la subvention offerte par le Pays du Lunévillois le mois suivant votre trajet.

Les avantages du covoiturage :

Le covoiturage présente de nombreux avantages, tant pour les conducteurs que pour les passagers. Parmi les principaux bénéfices, on peut citer :

- Économies financières : Réduction des coûts de transport grâce au partage des frais de carburant et d'usure du véhicule.
- Impact environnemental : Diminution des émissions de CO2 et de la congestion routière, contribuant à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie.
- Convivialité : Renforcement des liens sociaux et création de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges entre les habitants.
- Réduction du stress : Partager ses trajets avec d'autres personnes peut rendre les déplacements quotidiens plus agréables et moins stressants.

Contact et informations supplémentaires :

Site internet du Pays du Lunévillois à l'adresse suivante : pays-lunevillois.com.

Agence de la Mobilité-Transports à la gare de Lunéville ou les contacter par téléphone au 0800 607 062 (appel gratuit)



État civil de l'année 2024

Bienvenue



Hannaë **BARSINE**
Andréa **BOURGUIGNON**
Irina **CHRÉTIEN**
Naé **DROUOT CHATEL**
Elio **ESMILAIRE**
Leeroy **GEORGE**
Mihra **KUT**
Tom **MELARD**
Nawell **ROGER**
Siena **URWALD**
Tiam **VONG**

Félicitations

Maxime **AURY** et Agathe **SIBELLA**
Henri **BAGNAUD** et Yasmine **AREND**
Christophe **BAZILE** et Aude **GRANTHURIN**
Dominique **BROCHART** et Sylvie **SCHUTZ**
Nicolas **BUZZI** et Aurélie **JUNG**
Matthieu **CHERRIERE** et Camille **JOLLAIN**
Amar **HAMOUNI** et Christine **AREND**
Etienne **KURTZ** et Mélanie **SIRAKIAN**
Philippe **MAGAR** et Laura **HENRIQUEL**
Patrice **MARTIN** et Nathalie **BIORET**
Mehdi **MESTIRI** et Assia **MEZIANE**
Michel **NICOLAS** et Valérie **WAGNER**
Maxence **OCANA** et Rhaja **EJJAIJI**
Ramazan **OZCAN** et Selin **CANDEMIR**
Amine **SELLOUM** et Chaïma **MEZIANE**
Xavier **SINNIG** et Pascale **AUBRY-CHATTON**



Sincères Condoléances



Sylviane **AUBERT** née **MOREY**
Michel **AYMAR**
Mickaël **BASSON**
Martha **BAILLEUX** née **CRAYE**
Josseline **BLAISE** née **PERRIN**
Jean **DENNER**
Jean-Pierre **DERELLE**
Denis **DESBŒUFS**
Jean-François **DI SCIULLO**
Robert **GRISARD**
Jacques **GUENECO** (2023)
Gilbert **HERLET**
Nicole **IBANEZ** née **VERGER**
Yolande **MATHIS** née **ROUFLI**
Janine **PERRIN** née **BOUVIER** (2023)
André **RAFENNE**

Bon à savoir



Le Médiabus sera à Chanteheux

Les mercredis **5 février – 26 mars et 21 mai.**

Natacha et Fabrice vous accueilleront :

Devant la mairie **de 10 h 45 à 12 h.**



A compter du 01 janvier 2025, le service des voitures LULU sera temporairement indisponible pour cause de recherche d'un nouvel opérateur. Tout sera mis en œuvre pour que cette interruption soit la plus courte possible et pour que le service soit de nouveau opérationnel dans les meilleurs délais. Pour les autres solutions : **l'Agence de Mobilité-transports**, Place Séward à Lunéville (Tel : 0800 607 062)

<https://www.pays-lunevillois.com/solutions-dans-le-lunevillois>



Poste Relais O BISTRO Bar Tabac : Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une entreprise, venez découvrir tous les services proposés par votre point La Poste Relais : Vente de produits et services courrier-colis - retrait colis - retrait courrier - affranchissement de courrier à l'unité - lettre recommandée - redistribution de courrier au client absent - vente de carnets de timbres postaux.



Faire tourner son moteur à l'arrêt est proscrit par la loi, notamment lors des mises en route à froid".

Faire tourner votre moteur à l'arrêt est à proscrire « sauf en cas de nécessité ».

Si vous dégivrez votre véhicule, cela est considéré comme un « cas de nécessité contre le froid » même si on peut trouver des avis divergents.



Pour éviter les mauvaises surprises ou les accidents, il vaut mieux prendre le temps d'enlever la neige sur le toit de votre voiture. Prendre la route sans se soumettre à cette règle est en effet passible d'une amende de 68 €. L'article R. 312-19 du code de la route le précise bien, il "incombe donc au conducteur de dégager la neige et la glace recouvrant le toit de son véhicule avant de prendre la route".



La commune ne dispose pas d'un nombre d'employés suffisant pour assurer le déneigement des trottoirs. Le déneigement consiste pour les riverains (locataire, propriétaire, syndic) à déblayer la neige mais aussi à saler ou sabler en cas de verglas. Cette opération s'effectue jusqu'à la limite du trottoir avec la voirie. La commune peut sur demande expresse envisager une aide les personnes qui sont physiquement dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches.

